

ÉLÈVES
boulangier
BIBLIOTHEQUE
parents d'élèves
AGENTS D'ENTRETIEN
MÉDECIN & INFIRMIÈRE SCOLAIRES
AGENTS TECHNIQUES
producteurs locaux
associations
société de ménage
agents administratifs

élus d'Orliénas

AESH enseignantes
LE SOU ANIMATEURS EPM
AGENTS DE RESTAURATION SCOLAIRE
ATSEM DIRECTRICES
PSYCHOLOGUE
COPAMO
cheffe de cuisine
aide de cuisine
INTERVENANTS DÉVELOPPEMENT DURABLE
ARTISTES TOUR EXPO
ASSISTANTES MATERNELLES
PARENTS D'ÉLÈVES DÉLÉGUÉS

élus du CME

bénévoles
INTERVENANTE MUSIQUE

Il font la vie de l'école

ECHO DES ECOLES

EDITION 2023 24



SOMMAIRE

Editorial.....	3
Ecole Maternelle.....	4-5
Ecole Élémentaire.....	6-7
Equipe Communale et Restauration scolaire	8-9
Service Périscolaire (délégation EPM).....	10-11
Partenaires et acteurs du groupe scolaire	12-13
Vos élus du Pôle Jeunesse.....	14
Planning Points repères.....	15

Véritable aide mémoire, cette nouvelle édition de l’ECHO des Ecoles a été pensée pour simplifier vos démarches relatives à la vie scolaire et périscolaire à Orléans, vous éclairer sur le fonctionnement de nos écoles et vous présenter ses acteurs.



Encore des questions ?

N’hésitez pas à consulter le site internet orlienas.fr et sa rubrique Enfance, régulièrement mise à jour.

Une suggestion, des remarques ?

Vous pouvez écrire à scolaire@orlienas.fr





La commission jeunesse d'Orli nas

L' COLE, CENTRE DE VIE TOURN  VERS LE FUTUR...

Chers parents,

Cette ann e scolaire promet d' tre riche en  v nements et en  changes afin de tout faire pour avoir les meilleures conditions d'enseigner, d'apprendre et de travailler.

La croissance des effectifs se poursuit. L'ouverture d'une 7^{eme} classe en  l mentaire a  t  anticip e et gr ce   une coconstruction entre partenaires, le compromis le plus adapt  a pu  tre trouv , vu le d but des travaux du projet P le Enfance cet automne.

Le projet a  t  pens  avec tous les utilisateurs de l'espace scolaire. Pendant sa phase de concr tisation, l' quipe communale sera   votre  coute et gardera le cap du partage et de l'information dans la conduite du projet.

Nous avons accueilli   la rentr e une alternante en CAP «Petite enfance» au sein de l' quipe d'ATSEM   qui nous souhaitons pleine r ussite.

Avec Enfance en Pays Mornantais, nous avons ajust  l'agr ment pour accueillir plus d'enfants, toujours satisfaits des temps p riscolaires. La d l gation de ce service prenant fin en d cembre 2023, nous aurons    tudier son renouvellement et   r fl chir sur le contrat de restauration scolaire qui viendra aussi   terme.

Bienvenue aux nouvelles enseignantes et aux nouvelles familles !

  toutes et tous, tr s belle ann e scolaire !

Ecole maternelle



Les maîtresses de gauche à droite : Aurélie Bailly, Laurie Vignon, Christelle Dubief, Laurence Flament

L'ÉQUIPE MATERNELLE

- **Directrice** : Christelle Dubief (jour de décharge le mardi par Leïla Dandachi)
- **Classe Petite-Moyenne Section** : Christelle Dubief
- **Classe Petite & Grande section** : Laurence Flament
- **Classe Moyenne & Grande section** : Laurie Vignon
- **Classe Petite-Moyenne-Grande Section** : Aurélie Bailly
- **Intervenante Musique** : Perrine Sauvage

CONTACTS

Ecole maternelle d'Orliénas
33, passage des Ecoliers
69530 Orliénas
Tél. : 04 78 05 52 66
(Ne pas hésiter à laisser un message)
Mail : ce.0693255n@ac-lyon.fr

L'ÉCOLE MATERNELLE EN CHIFFRES

- 29 enfants Petite Section - 3 ans
- 30 enfants Moyenne Section - 4 ans
- 42 enfants Grande Section - 5 ans
- 4 classes ouvertes sur un total possible de 4
- L'école a été construite en 1995

🕒 LES HORAIRES

Nous remercions les parents d'accompagner chaque enfant de maternelle dans sa classe et de venir le chercher dans ce même lieu.

- Entrée du matin : entre 8h20 et 8h30 maximum
- Sortie du matin : 11h20/11h30
- Entrée de l'après-midi : entre 13h20 et 13h30
- Sortie de l'après-midi : 16h20/16h30

📄 LES INSCRIPTIONS

Votre enfant aura 3 ans au cours de l'année civile 2024 ?

Vous pouvez l'inscrire à l'école pour la prochaine rentrée (dès mars) sur rendez vous avec la directrice. La réinscription est automatique jusqu'à la fin de la maternelle.

👶 PÉRISCOLAIRE & RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription à ces deux services n'est pas automatique !
Voir démarche en page 10-11

📋 QUELQUES CONSIGNES...

- Marquer chaque vêtement au nom de l'enfant (veste, gilet, écharpe, bonnet ...)
- L'assurance responsabilité civile est obligatoire et l'individuelle accident est vivement conseillée en dehors des activités scolaires facultatives (exemple sorties scolaires) où elle devient obligatoire.
- Respecter les emplacements de dépose minute qui ne sont pas des places de stationnement.
- Un carnet de liaison est confié à votre enfant dès la rentrée. Il vous permettra de faire le lien avec l'école tout au long de l'année.
- PAI (Projet Accueil Individualisé) à mettre en place si votre enfant présente des troubles de la santé évoluant sur une longue période ou s'il doit prendre des médicaments à l'école. S'adresser à la directrice.



Ecole élémentaire



Les maîtresses de gauche à droite et de haut en bas : Christelle Lagut (AESH), Rose Coroller, Nathalie Sarzier, Magali Jacquemond, Amandine Simon, Raphaële Chazottier, Anne Giroudière, Delel Braham (AESH), Corinne Mezaache (AESH), Aurélie Richemont, Florence Fongy

L'école élémentaire est constituée de 5 niveaux et de 2 cycles :

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux : CP-CE1-CE2

Cycle 3 : cycle de consolidation : CM1-CM2 (complété par la 6ème)

L'école élémentaire est composée actuellement de 7 classes.

Chaque classe est équipée en informatique par :

- 1 tableau numérique interactif (TNI)
- 1 ou 2 ordinateurs de fond de classe

De plus, l'école est équipée d'une classe mobile : caisson mobile comprenant 12 ordinateurs portables qui circulent de classe en classe.

L'école travaille avec un espace numérique de travail (ENT) bénéficiant d'un blog de l'école et d'un blog pour chaque classe.

CONTACTS

Ecole élémentaire d'Orliéans

33 Passage des Ecoliers

69530 Orliéans

04 78 05 37 24

(Ne pas hésiter à laisser un message)

Mail : ce.0693032w@ac-lyon.fr

LES HORAIRES

- Matin : 8h30 - 11h30
- Après-midi : 13h30 - 16h30

Les portes de l'école ouvrent à 8h20 et 13h20 et sont fermées à 8h30 et 13h30.

Merci de respecter ces horaires pour l'organisation de la classe.

Il est nécessaire de signaler à l'école toute absence de courte et longue durée de votre enfant, par téléphone avant 8h20 ou par le biais du cahier de liaison.

Parking et sécurité : prudence en voiture aux abords de l'école, ralentissez. Merci de respecter les places de dépose minute et celle réservée aux personnes handicapées.

LES INSCRIPTIONS

Elles s'effectuent de mars à juin auprès de la directrice, même pour les élèves qui étaient en maternelle à Orliénas. A partir du CP, la réinscription est automatique.

PÉRISCOLAIRE & RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription à ces deux services n'est pas automatique ! Voir démarche en pages 9-10-11.

QUELQUES CONSIGNES...

- **Un cahier de liaison** est confié à votre enfant dès la rentrée. Il vous permettra de faire le lien avec l'école tout au long de l'année. Consultez-le au quotidien.
- **Dans le cas particulier de garde ou d'autorité parentale non partagée**, faire parvenir la photocopie d'extrait de jugement.
- **L'assurance responsabilité civile est obligatoire** et l'individuelle accident est vivement conseillée en dehors des activités scolaires facultatives (exemple sorties scolaires) où elle devient obligatoire.
- **PAI (Projet d'accueil Individualisé)** : à mettre en place si votre enfant présente des troubles de la santé évoluant sur une longue période ou s'il doit prendre des médicaments à l'école. S'adresser à la directrice.
- Penser à marquer le nom de votre enfant sur ses vêtements.

UNE ÉCOLE RICHE EN ACTIVITÉS

- Perrine Sauvage, intervenante musique dans chaque classe
- Cycle natation pour chaque classe
- Travail en lien avec la bibliothèque d'Orliénas
- Participation de l'école à différents événements : au « Printemps des poètes », à « La grande lessive », aux semaines « développement durable » mises en place par la commune, visite d'expositions à la Tour, spectacles et films à la salle Jean Carmet de Mornant...

Equipe communale



 **LES ATSEM** (AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ EN ECOLE MATERNELLE)



De gauche à droite : Marine Garbit (Alternante), Melika Lacorte, Martine le Duault, Odile Bissardon et Stéphanie Brugier

Actuellement, chaque classe de maternelle bénéficie d'une ATSEM qui vient en aide aux enseignantes dans leurs activités pédagogiques, accompagne les enfants et effectue une bonne partie du ménage contribuant au maintien nécessaire de l'hygiène.

Leur répartition au niveau des classes et l'organisation globale sur le temps scolaire sont directement gérées par la directrice école maternelle.

L'équipe ATSEM participe également à des activités sur le temps méridien avec notamment une mise à disposition à EPM qui gère le service périscolaire.



AGENTS COMMUNAUX SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

Catherine Ferretti (à gauche) et Nicole Broallier (à droite) composent une partie de l'équipe qui gère le service au Restaurant scolaire.

Restauration scolaire



Depuis septembre 2021, l'équipe d'ELIOR prépare les repas de vos enfants suivant un cahier des charges établi par la Commune. Un cahier des charges qui porte une vision globale de l'alimentation, avec non seulement un objectif de santé et de plaisir à table mais également avec des objectifs d'éducation des enfants, de reconnexion avec le monde agricole sur notre territoire dans une démarche durable (suivi du poids des déchets, tri...).

L'équipe de la restauration se compose d'une part (cf photo de gauche à droite), de la cheffe Victoire et de Jenifer qui l'aide dans la préparation des repas faits sur place avec des produits bruts, et d'autre part d'une équipe pour le service avec des agents communaux, renfort temporaire d'AESH et d'un animateur EPM. Ce dernier est en relais de la directrice du Pêriscolaire qui coordonne et supervise l'ensemble des deux services sur le temps méridien (Restauration scolaire et Pêriscolaire).

Une commission cantine, animée par Anne Sophie Loridan veille au bon équilibre des menus, au respect de la démarche durable, propose des enquêtes et des animations tout au long de l'année scolaire. Cette commission est composée de parents volontaires, délégués ou non, ainsi que de la Cheffe et la Diététicienne de la société prestataire. Elle reste à votre écoute, n'hésitez pas prendre contact avec elle via les parents délégués ou par mail aux élus : scolaire@orlienas.fr.

En plus des affichages des menus, n'hésitez pas à utiliser l'application App'Table (téléchargement gratuit).



CONTACTS

ABSENCE / IMPRÉVU :

Prévenir la directrice Pêriscolaire qui devra enregistrer l'absence / imprévu pour le temps périscolaire et restaurant scolaire si l'absence se fait également sur le temps de midi.

Tél : 06 27 67 39 29 (appel entre 7h30 et 18h30 sur les jours d'école).

ADMINISTRATIF :

Restauration scolaire :

Contact en cas de question pour ce service :
Véronique DORCHIES
04 72 31 84 83
scolaire@orlienas.fr

IMPORTANT :

En cas d'allergie alimentaire de votre enfant, **avant de réserver son premier repas** (avec un délai raisonnable), merci de prendre contact par mail avec les élus scolaire/pêriscolaire : scolaire@orlienas.fr

Service périscolaire

(Délégation communale à Enfance Pays Mornantais – EPM)



Une équipe d'animateurs dynamique : dans le sens horaire en partant de la gauche, Andrée, Anne-Sophie, Paola, Souad, Mathias, Alexis, Amandine et la directrice Sandrine

CONFIER SON ENFANT AU PÉRISCOLAIRE, MODE D'EMPLOI

1 Inscription auprès d'EPM

Pour une inscription : inscription.alsh.epm@gmail.com

Pour le quotidien : periscolaire.orlienas.epm@gmail.com

2 Réservation sur le portail famille ICAP

• Si possible réserver sur une période par trimestre ou plus

- Attention : lors d'une réservation sur le temps méridien, il est impératif de bien réserver également pour la restauration scolaire (repas géré par la commune)

- Le portail famille est commun au service Périscolaire et Restauration scolaire mais il s'agit de 2 services différents, donc 2 onglets différents



3 Un imprévu / Un changement / Une question ?

Contactez la directrice du périscolaire (Sandrine MARTELOT) au 06 27 67 39 29 de 7h30 à 18h30 les lundis, mardi, jeudis, et vendredi sur les périodes scolaires.

4 Règlement du Périscolaire

Le règlement du Périscolaire est disponible sur le site internet de SPL EPM ou de la commune (rappel âge minimum 3 ans révolus et dossier complet validé avant toute réservation).

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE, C'EST QUOI ET COMMENT ÇA MARCHE ?

Accueil du **matin** (7h30 - 8h20) - **midi** (11h20 - 13h30) - **soir** (16h30 - 17h30 - 18h30)

EPM avec la direction de Sandrine Martelot gère l'ensemble de l'équipe composée d'animateurs EPM et des agents communaux mis à la disposition du service périscolaire.

Un Projet Educatif Territorial (PEDT) est établi pour 3 ans pour guider les orientations et animations mises en place concrètement par EPM auprès des enfants.

Les enfants sont accueillis dans la salle polyvalente au niveau élémentaire, la mezzanine, l'amphithéâtre et la salle d'éveil au niveau maternelle ainsi que dans la salle du conseil et ponctuellement à la bibliothèque pour les autres bâtiments communaux.

Un règlement Périscolaire (qui ne concerne que les activités périscolaires) **vous est transmis et reste consultable auprès d'EPM et de sa directrice.**

CONTACT PERISCOLAIRE

AU QUOTIDIEN VOTRE CONTACT « CLUB PERISCO » :
SANDRINE MARTELOT - Tél : 06 27 39 29
Mail : periscolaire.orlienas.epm@gmail.com

ADMINISTRATIF

SPL Enfance en Pays Mornantais
Le Clos Fournereau
Route de St Laurent d'Agnay
69440 Mornant
04 78 44 74 99 - www.spl-epm.fr



EPM gère également les centres de loisirs au niveau de la COPAMO (exemple pour les mercredis et vacances scolaires) – N'hésitez pas à prendre contact directement sur le numéro Fixe et sur le site internet EPM.


Réservation possible jusqu'au vendredi 12h au maximum pour la semaine suivante (idem pour la restauration scolaire avec le portail famille).
Aucune réservation n'est possible si votre enfant n'a pas de dossier complet et/ou n'est pas inscrit auprès d'EPM.

PAI (Projet Accueil Individualisé) pour votre enfant sur le temps scolaire ? Assurez-vous qu'il soit bien pris en compte par la directrice périscolaire.

CÔTÉ FACTURATION

Chaque famille inscrite retrouvera mensuellement, sur son portail famille, UNE facture EPM pour payer le service Périscolaire ET UNE facture de la commune pour payer les repas. Privilégiez le paiement par prélèvement automatique.

Depuis 2020, les effectifs Périscolaire ont été doublés sur le temps du matin et le soir et augmenté de près de 50 % sur le temps de midi... Un service de qualité apprécié avec une belle équipe d'animateurs... Bravo au club Périsco !

Partenaires et Acteurs du Groupe Scolaire



LA BIBLIOTHÈQUE

- Horaires d'ouverture : mercredi 9h30-12h30 et de 14h30-19h / jeudi & vendredi 16h-19h / samedi et dimanche 9h30-12h30
- Activités proposées pour Adultes et Jeunesse : Livres/ presse / DVD / Liseuses / Tablettes / Ordinateurs / Services numériques en ligne / Prêt à domicile ou consultation sur place / Animations diverses...
- Les classes de maternelle et de primaire sont reçues chaque mois

N'hésitez pas, l'inscription est gratuite et l'équipe sympathique !



 **PSYCHOLOGUE RASED**
(RÉSEAUX D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX
ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ)

04 78 50 31 40
rased-irigny@orange.fr

 **INFIRMIÈRE
SCOLAIRE**

06 46 56 19 93

 **MÉDECIN
SCOLAIRE**

09 64 07 11 02

LES PARENTS DÉLÉGUÉS

- Chaque classe peut avoir un parent délégué titulaire et un suppléant. Vous pouvez être parent délégué sur l'école Maternelle et Élémentaire si vous avez un enfant dans chacune des écoles.
- Un trombinoscope est affiché sur les panneaux d'affichage à l'entrée des portails
- Le mandat s'exerce sur 1 an et commence chaque année après les élections (vers la mi-octobre de chaque année). Votre vote est important (possibilité de vote à distance)
- Les directrices organisent chaque année une réunion pour solliciter de nouvelles candidatures aux parents délégués (quelques jours après la rentrée)
- Les parents délégués représentent l'ensemble des familles aux réunions périscolaires et lors des conseils d'école, en présence des enseignantes, d'élus communaux et parfois des représentants de l'éducation nationale (inspecteur, délégué départemental, psychologue).
- Mail : parents.orlienas@gmail.com

ASSOCIATION SOU DES ÉCOLES

- Le Sou aide au financement de certaines activités et sorties scolaires organisées par les écoles
- Il fait appel aux bénévoles et organise des événements chaque année afin de récolter des fonds pour alléger la participation financière des familles. N'hésitez pas à les rejoindre et prendre contact.
- Le mandat s'exerce sur 1 an et le bureau se renouvelle à l'assemblée générale fin septembre début octobre
- Mail : orlienasou@gmail.com



INTERVENANTS STRUCTURE ET BÂTIMENTS

C'est en toute discrétion mais avec efficacité que des agents techniques communaux s'occupent de l'entretien et du nettoyage des bâtiments communaux et espaces publics dont les écoles.

L'équipe d'agents techniques : Bruno, Jérôme, Marien, Sébastien.

Isabelle s'occupe du ménage avec une société de ménage externe en complément.

DE MANIÈRE PONCTUELLE ET DIVERSIFIÉE...

Perrine Sauvage anime la musique au sein des écoles avec des représentations annuelles auprès des parents.

Des intervenants de la COPAMO, associations environnementales, syndicats (SI-TOM, SMAGGA...) peuvent faire des sensibilisations/actions au sein des écoles sur les temps scolaires et/ou périscolaires (exemple : AGAM, Amicale Boulistes...). Les parents pourront également proposer des interventions au gré de leur compétence comme cela a été apprécié sur la dernière année.

Des projets partenaires, actions intergénérationnelles pourront venir compléter cette liste non exhaustive.

Vos élus du Pôle Jeunesse



ANNE-SOPHIE LORIDAN

« Je suis conseillère déléguée au scolaire et périscolaire. Ma fille est actuellement à l'école élémentaire. Pour moi, l'école est au coeur de la vie de village et elle doit répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs parents. »

ALAIN ZUCCA

« Ancien directeur d'école en ZEP, ma petite-fille est actuellement à l'école. À la retraite, je serai disponible pour soutenir nos équipes avec des visites régulières au sein de l'école. »



LAURENT DELABIE

« Je suis Adjoint au Maire sur un périmètre humain de la petite enfance en passant par le scolaire/périscolaire puis l'adolescence jusqu' à nos aînés.

J'oeuvre avec l'équipe en place pour des relations entre partenaires de proximité avec une écoute proactive. Je crois à une école ouverte à l'intergénérationnel, bienveillante pour nos enfants, dans une relation de confiance entre tous les acteurs qui font le quotidien du scolaire/périscolaire et les parents. Cet Echo des Ecoles met en valeur les acteurs du quotidien scolaire et permet de poser quelques points repère de fonctionnement. »

FLORENCE AUDON

« Je suis conseillère à la vie associative. Cette nouvelle année scolaire s'annonce décisive, marquant le début des travaux du nouveau pôle. Vivement la nouvelle école et la nouvelle crèche ! »



BRIGITTE BERT

« Native d'Orliénas, je suis allée à l'école de notre commune comme l'ont fait ma maman et ma grand-mère.

C'était dans un lieu bien différent...! Je veux oeuvrer pour que des actions intergénérationnelles soient réalisées entre les écoles et les aînés de notre commune. »

Planning - Points repères

A noter dans votre Agenda :

28 SEPTEMBRE 2023

Assemblée générale du SOU, venez nombreux, ce sera l'occasion de découvrir tous les événements qui rythmeront cette année (Halloween le 31 octobre, le Noël du SOU en décembre, Carnaval le 9 février...).



13 OCTOBRE 2023

Élections des parents délégués. N'hésitez pas à vous présenter ! Et n'oubliez pas de voter

9 NOVEMBRE 2023

Réunion Publique Information sur Projet Pôle Enfance – Culture & Loisirs – Service Techniques en salle du conseil à 20h. Présentation du projet et du calendrier des travaux.

15 JUIN 2024

Immanquable Fête de l'école organisée par le SOU des écoles

CONSEILS D'ÉCOLES

3 conseils (date à définir) généralement sur novembre/février/juin



Le Conseil Municipal des Enfants en action

Déjà presque un an que ces 11 enfants font vivre ce Conseil Municipal Enfants (CME) avec implication et application.

Votre enfant est rentré en CE2 ou CM1 en septembre 2023 ? Il pourra alors se présenter aux prochaines élections du CME en Octobre 2024.

Ce Conseil Municipal Enfants est une belle aventure pour ces jeunes qui se positionnent déjà en citoyens attachés à leur village.



En bref...

PIEDIBUS

Lancé par des parents délégués avec plusieurs lignes permettant un accompagnement de groupe d'enfants jusqu'à l'école le matin (4 parcours depuis la Croix des Rameaux, le Creux, le parking des Randonneurs ou le May).

Ces quatre lignes (panneaux animaux) sont au service des nombreux enfants qui souhaitent que leurs parents les accompagnent à l'école. Alternative de mobilité douce qui contribue à désengorger le parking des Remparts.



Contact : <https://sites.google.com/view/pedibusorlienas>

L'ensemble des informations sont sur le site de la commune : www.orlienas.fr

BESOIN D'UN COMPLÉMENT DE GARDE POUR VOS ENFANTS DE MATERNELLE ?

Pensez aux assistantes maternelles de la commune. Liste disponible en mairie et auprès de la PMI locale.

Un petit frère ou une petite soeur pas encore en âge d'être à l'école ? Pensez au service Enfance Jeunesse de la Copamo.

Passerelle Enfance : 04 37 22 00 93 - passerelle.enfance@cc-paysmornantais.fr

POUR ACCUEILLIR VOS ENFANTS DE MANIÈRE LUDIQUE EN DEHORS DES JOURS SCOLAIRES :

- Accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires pour enfants de 4 à 12 ans, et de 3 à 4 ans sur Saint-Di-dier-sous-Riverie
- Espace Jeunes pour enfants de 11 à 17 ans

Contact : SPL Enfance en Pays Mornantais
www.spl-epm.fr

DATES DES VACANCES SCOLAIRES 2023-2024 DE LA ZONE A

- **Vacances de Toussaint** : du 21 octobre 2023 au 6 novembre 2023
- **Vacances de Noël** : du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024
- **Vacances d'Hiver** : du samedi 17 20224 au 4 mars 2024
- **Vacances de Printemps** : du 13 avril 2024 au 29 avril 2024
- **Pont de l'Ascension** : du mercredi 8 mai 2024 au lundi 13 mai 2024
- **Vacances d'Été** : du 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024